



Internationale
d'art miniature

10^e édition

Lévis, Québec, Canada



Document d'information relié aux
conditions de participation et à
l'inscription

INTERNATIONALE D'ART MINIATURE

16 juin au 1^{er} septembre 2019

INVITATION AUX ARTISTES

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à soumettre votre dossier pour la 10^e édition de *l'Internationale d'art miniature*.

Inscription gratuite pour les artistes de l'étranger

*Présélection obligatoire

**3 500 \$ en bourses seront partagés parmi les
œuvres primées**

Toutes les œuvres du volet concours international seront présentées
au Centre d'exposition Louise-Carrier.

Période d'inscription

Les artistes qui désirent prendre part à l'événement doivent poster
leurs œuvres au plus tard le **10 mai 2019**.

www.artmini.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Qui peut y participer?

L'exposition est ouverte à l'artiste professionnel (18 ans et plus) du domaine des arts visuels et des métiers d'art qui crée lui-même des œuvres originales, uniques ou d'un nombre limité d'exemplaires. Les photographies et les œuvres utilisant une technique assistée par informatique ne peuvent être présentées.

Dimension des œuvres

Œuvre bidimensionnelle :

Mesure au maximum 75 cm carré (12 po carré) par exemple 7,5 cm x 10 cm ou 15 cm x 5 cm (3 po x 4 po ou 2 po x 6 po) ou plus petit. Le périmètre total de l'encadrement ne doit pas excéder 100 cm (40 po). Par exemple 25 cm + 25 cm + 25 cm + 25 cm (10 po + 10 po + 10 po + 10 po).

Œuvre tridimensionnelle :

Mesure au maximum 560 cm cube (36 po cube) par exemple 7,5 cm x 7,5 cm x 10 cm (3 po x 3 po x 4 po) incluant le socle ou le support.

Présentation des œuvres

Chaque œuvre doit :

- être signée par l'artiste;
- être identifiée à l'aide d'une flèche, au revers ou en dessous de la pièce, pour définir le sens de l'œuvre;
- comprendre un prix de vente en dollars canadiens;
- inclure les fixations, l'encadrement, le support ou le socle et être prête à l'accrochage, l'installation ou la présentation.

Inscription et information

• Remplir le formulaire d'inscription, y joindre un dossier de présentation (max. 4 pages) incluant un court curriculum vitae, une démarche artistique, les principales expositions et quelques photos du travail réalisé jusqu'à maintenant;

• Frais d'inscription 45,00\$ non remboursables, (CAD-chèque-VISA-Mastercard) pour un maximum de 2 œuvres;

• Inscription gratuite pour les artistes de l'étranger (présélection obligatoire);

• L'artiste est responsable des frais de dédouanage, s'il y a lieu, et de l'emballage.

Sélection des œuvres

- Présélection possible par courriel voir calendrier document *inscription en ligne*
- Les œuvres exposées seront sélectionnées par un jury composé de personnes reconnues dans le domaine des arts visuels et des métiers d'art. Ce jury déterminera les gagnants et les bourses qui leur seront attribuées.

Bourses aux lauréats

L'ensemble des prix décernés reflètera la diversité des productions artistiques de l'exposition.

Commission sur les ventes

Toutes les œuvres présentées dans le cadre de l'IAM seront obligatoirement mises en vente. Le prix de vente doit être établi par l'artiste. L'IAM retiendra une commission de 30 % sur la vente des œuvres.

Droits d'auteur

Droit non exclusif et non transférable. L'artiste autorise la reproduction des œuvres à des fins de promotion de l'exposition uniquement, sans limite de territoire ni de temps.

Lieu d'exposition

Les œuvres acceptées dans le cadre du volet concours international de l'IAM seront présentées au *Centre d'exposition Louise-Carrier*, 33, rue Wolfe, Lévis.

Assurances

L'IAM assume la couverture d'assurances pendant la période où les œuvres seront exposées.

Les clauses de l'assurance couvrent les dommages causés par le feu, le vol et les bris survenus sur les lieux d'exposition, pour une valeur n'excédant pas le prix de vente des œuvres.

L'IAM n'est pas responsable des bris ou de la perte lors d'envois postaux.

Retour des œuvres

Les œuvres seront retournées par la poste, au plus tard 30 jours après l'événement et le retour s'effectuera dans le même emballage que celui utilisé pour l'envoi.

Il est donc de la responsabilité des artistes de s'assurer que l'emballage de leurs œuvres soit adéquat pour en assurer la protection.

Méthodes d'inscription

1. INSCRIPTION EN LIGNE – PRÉSÉLECTION

***obligatoire pour les artistes de l'étranger**

Afin d'éviter des frais de poste, l'artiste peut envoyer des photographies des œuvres proposées accompagnées du formulaire d'inscription pour une présélection.

Le nom du fichier des images envoyées par courriel doit inclure le nom de famille de l'artiste, exemple : *nomdefamille.jpg* (max. 1 MG).

Le dossier doit être envoyé à l'adresse suivante : info@artmini.com

Calendrier | Inscription en ligne et présélection

26 avril 2019 Date limite d'envoi par courriel, pour une présélection, (Dossier JPG (Images) + formulaire d'inscription).

Toutes les œuvres seront soumises à l'approbation du jury de l'Internationale d'art miniature.

10 mai 2019 **Date limite pour envoyer le dossier complet et les œuvres originales par la poste, si la présélection est acceptée. Le cachet de la poste en faisant foi.**

Inclure dans l'envoi électronique:

1. Le formulaire d'inscription
2. Un dossier de présentation (C.V et démarche artistique)
3. Les photographies des œuvres

2. INSCRIPTION PAR LA POSTE

Votre inscription ne garantit pas votre participation à l'exposition Internationale d'art miniature. Toutes les œuvres seront soumises à l'approbation du jury de l'Internationale d'art miniature.

Calendrier | Envoi postal des œuvres

10 mai 2019 **Date limite pour envoyer le dossier complet et les œuvres originales par la poste. Le cachet de la poste en faisant foi.**

CALENDRIER

16 juin 2019

Vernissage et présentation des gagnants des bourses;

1^{er} septembre 2019

Fin de l'exposition;

3 septembre au 4 octobre 2019

Retour des œuvres et paiement des ventes, s'il y a lieu.

Inclure dans l'envoi postal :

1. Le formulaire d'inscription
2. Un dossier de présentation
3. Une (1) étiquette de retour préadressée
4. Les œuvres
5. La fiche de consignation
6. Les frais d'inscription (si applicable)

FORMATS MAXIMUM DES OEUVRES/ MAXIMUM FORMATS ACCEPT
non encadré / not framed

7.5 cm x 10 cm (3 x 4 "/inches)



5 cm x 15 cm (2 x 6 "/inches)



ENCADREMENT / FRAME

le périmètre total de l'encadrement ne doit pas excéder 100 cm
Total outside measurement cannot be more than 40 inches

